



je vais bien!!!

tout va bien!!!

# Si vous êtes contents des syndicats actuels pas la peine de lire plus loin !!!

Car nous avons un autre projet que de « vendre » nos collègues contre des avantages personnels.

Les personnels de tous corps du Ministère de l'Intérieur et de la Police Nationale se donnent sans compter pour assurer un service public de qualité. La moindre des choses est qu'un syndicat défende REELLEMENT leurs conditions de travail et ne fasse pas un « chantage » à l'avancement ou la mutation, contre un timbre syndical.

De nombreux collègues de tous corps nous ont rejoint. Leurs cotisations nous ont permis, non de s'assurer des suppléments de salaires ou de recevoir le Ministre de l'Intérieur en grande pompe, mais de lancer des procédures judiciaires dans l'intérêt de notre profession :

- Dépôt de plainte pour mettre fin à la falsification des chiffres (faux en écriture publique) pour lesquels nos chefs de service touchent des primes, alors qu'il n'y a que du « vent » (escroquerie et détournement de fonds publics). Une fois libérée de ces statistiques de complaisance nous pourrions nous concentrer sur notre travail.
- Constitution de partie civile pour honorer la mémoire de notre collègue de la brigade fluviale parisienne décédée à la suite de manquements graves, que notre administration a essayé de « camoufler ». Il est ignoble et scandaleux que nos collègues puissent trouver la mort par des négligences de notre institution.
- Dépôt de plainte et constitution de partie civile dans l'affaire BENALLA/MACRON. Comment exercer nos missions en confiance, quand le plus haut sommet de l'Etat ne respecte pas ses obligations légales et met sciemment en danger les personnels de tous corps de la Police Nationale en laissant tourner une vidéo, qui a fait le buzz avec le sous-titre violences policières ? Cela n'impacte pas que les personnels actifs, à MAGNANVILLE, il y avait un collègue commandant et une collègue administrative, tous les deux visés car ils travaillaient pour le Ministère de l'Intérieur et plus particulièrement pour la Police Nationale.

En élisant nos candidats aux Comités Techniques, nous pourrions participer aux instances de concertation, pour essayer d'améliorer nos conditions de travail et peut-être qu'enfin le Ministère de l'Intérieur nous traite en être humain et non en matricule déshumanisé.

Pour les Commissions Administratives Paritaires (CAP et CAPI) ou les Commissions d'Avancement (CNAD) nous n'avons qu'un seul programme : que les avancements et mutations soient basés sur des critères objectifs et non sur un copinage en fonction de l'appartenance syndicale. Pour ce faire nos listes ont été ouvertes à tous les collègues, adhérent ou non, pour garantir la plus grande transparence. Nous n'avons pas déposé de liste dans les corps où nous n'avons que des adhérents, car nous appliquons la transparence, dès le dépôt des listes.

**Du 30 novembre 2018 au 6 décembre 2018 votez et faites voter :**

**MINISTERE DE L'INTERIEUR**

## Les revendications de VIGI. concernent tous les personnels du Ministère de l'Intérieur :

- La hausse du point d'indice et non son gel ;
- Le maintien de l'indemnité de résidence et non sa suppression ;
- Le maintien des règles liées à la majoration des indemnités des fonctionnaires en postes Outre-Mer et non leurs modifications à notre désavantage ;
- Le maintien du supplément familial de traitement et non sa suppression ;
- Une retraite calculée sur les 6 derniers mois et non les 20 dernières années ;
- La réinstauration de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) pour les services départementaux ;
- Un 13e mois, voir aussi le 14e comme le prévoit les conventions collectives des grosses entreprises ;
- Des chèques restaurant ;
- Une mutuelle digne de ce nom et prise en charge au minimum à 50% par l'administration ;
- Des heures de nuit payées double et non 0,97€ ;
- Des jours fériés payés triple ;
- Des heures supplémentaires majorées de 25%, puis 50%, récupérées ou payées selon le choix des personnels et non récupérées à temps égal ;
- Une répartition des primes de performance entre tous les personnels de façon équivalente et non plus de 100 000€ pour un directeur et 300€ pour un adjoint technique ou un gardien de la paix ;
- Fin jour de carence punissant les fonctionnaires malades ;
- Une médecine du travail indépendante ayant pour objectif de soigner les agents et non une médecine statutaire aux ordres pour « virer » les personnels arbitrairement voir les pousser au suicide ou à la dépression ;
- Le respect des textes en vigueur par notre hiérarchie, plus particulièrement concernant le droit au respect de la vie privée et familiale ;



**« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen.  
Qui ne veut rien faire trouve une excuse »** proverbe.

**Un moyen :** le vote **VIGI**.

**Une excuse :** « tu comprends j'ai voté pour les mêmes car j'ai mon adhésion et cette année ils m'ont promis, sûr de sûr, mon avancement, ma mutation, un poste, une prime... »